



You have downloaded a document from  
**RE-BUŚ**  
repository of the University of Silesia in Katowice

**Title:** Quelques remarques sur les proprietes des verbes-supports en francais

**Author:** Mirosław Trybisz

**Citation style:** Trybisz Mirosław. (1998). Quelques remarques sur les proprietes des verbes-supports en francais. "Neophilologica" (T. 13 (1998), s. 94-104).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI  
W KATOWICACH



Biblioteka  
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki  
i Szkolnictwa Wyższego

*Miroslaw Trybisz*  
*Université de Silésie*  
*Katowice*

## Quelques remarques sur les propriétés des verbes-supports en français

Les discussions nombreuses, ces derniers temps, sur la notion de verbes-supports (verbes qui accompagnent un nom qui, lui, forme le noyau sémantique du syntagme prédicatif) viennent du fait que les études menées surtout au Laboratoire d'Automatique Documentaire et Linguistique de l'Université Paris VII (et notamment par A. Meunier, L. Danlos, D. de Nefroni-Peyre, M. Gross, et d'autres) ont fait découvrir qu'il y a un grand nombre de substantifs, et non pas juste quelques-uns, qui ne sont plus des simples compléments de verbe mais jouent le rôle de „vrais” prédicats sémantiques dans la phrase. En principe ce type de verbes introduit uniquement une information catégorielle, autrement dit, il signale que le syntagme en question appartient à la catégorie verbale et en même temps il constitue le „support” des marques de temps, de personne et de nombre.

Si on veut caractériser les verbes-support, il faut faire recours, comme le fait M. G r o s s (1981), à un ensemble de trois propriétés syntaxiques qui, en faisceau, les distinguent des emplois verbaux „ordinaires”. Ces propriétés sont les suivantes: contraintes sur les déterminants du *N* supporté, double analyse du complément complexe *N<sub>i</sub> Prép N<sub>i</sub>*, formation d'un groupe nominal par effacement du support (*[Réd Vsup]*). Nous allons d'abord les présenter sur l'exemple du support *avoir*.

Si nous avons une phrase de départ:

(1) *Jean a une grande tendresse pour Marie.*

nous pouvons dire qu'il est impossible d'adjoindre un complément de nom *N<sub>hum</sub>* ou un possessif au substantif *tendresse*:

(2) \**(Jean a la grande tendresse de Sylvie pour Marie.*

(3) \**Jean a (ma + ta, etc.) grande tendresse pour Marie.*

*De Sylvie et ta* peuvent éventuellement s'interpréter comme un générique elliptique:

- (4) *Jean a une grande tendresse (comparable à + analogue à + la même que) celle de Sylvie.*  
 (5) *Jean a une grande tendresse (comparable à + analogue à + la même que) la tienne.*

mais sont interdits pour une interprétation référentielle.

Nous pouvons remarquer aussi que le groupe nominal *une grande tendresse pour Marie* se prête à une double interprétation. Nous pouvons examiner cette propriété dans l'extraction par *C'est... que*:

- (6) *C'est une grande tendresse pour Marie que Jean a.*  
 (7) *C'est pour Marie que Jean a une grande tendresse.*  
 (8) *C'est une grande tendresse que Jean a pour Marie.*

Comme nous le voyons, le complément *pour Marie* peut être analysé à la fois comme faisant partie d'un seul constituant: *Dét N<sub>1</sub> Prép N<sub>2</sub> =: une certaine tendresse pour Marie* dans (6), et comme formant un constituant à lui seul dans (7) et (8).

Enfin, la phrase à verbe-support donne un groupe nominal par effacement du verbe-support et placement du sujet de la phrase en position de complément de nom *de* du *N* supporté:

- (9) *La grande tendresse de Jean pour Marie.*

Aucun verbe n'est donc support par définition et les propriétés que nous venons d'évoquer ci-dessus permettent de reconnaître cet usage et le distinguer des usages „ordinaires” de verbes. De même, il ne suffit pas que les formes de surface des phrases soient réunies pour que les propriétés répertoriées soient observables.

Soit le verbe *montrer*:

- (10) *Jean montre une grande tendresse pour Marie.*

Au cours de l'examen concernant la propriété des contraintes sur le déterminant du *N* supporté, nous obtenons des résultats grammaticaux:

- (11) *Jean montre (ma + ta + sa, etc.) grande tendresse pour Marie.*  
 (12) *Jean montre la grande tendresse de Sylvie pour Marie.*

Si nous essayons de procéder à une double analyse du groupe nominal complexe, nous observons les résultats suivants:

- (13) *C'est une grande tendresse pour Marie que Jean montre.*  
 (14) *C'est pour Marie que Jean montre une grande tendresse.*  
 (15) *\*? C'est une grande tendresse que Jean montre pour Marie.*

L'agrammaticalité de la phrase (15) montre que seule l'analyse en constituant unique est possible. De même, la formation d'un groupe nominal requiert la passivation et le maintien du verbe sous la forme d'un participe passé:

- (16) *La grande tendresse pour Marie montrée par Jean,*

car le manque de ce participe donne un résultat qui n'est pas équivalent du point de vue sémantique à la phrase (10):

- (17) *\*Jean montre une grande tendresse pour Marie = La grande tendresse de Jean pour Marie.*

Il faut remarquer qu'aucune de ces propriétés n'est, séparément, à la fois nécessaire et suffisante. Prenons par exemple la propriété concernant la double analyse du complément complexe  $N_1 \text{ Prép } N_2$ .

Or, pour que cette double analyse soit observable, il faut que la phrase de départ offre des conditions permettant la relativation (c'est-à-dire que le déterminant du nom ne soit ni vide, ni défini). Comparons:

- (18) *Marie a l'influence sur Jean.*  
 (19) *\*C'est l'influence que Marie a sur Jean.*  
 (20) *Marie a honte de Jean.*  
 (21) *\*C'est honte que Marie a de Jean.*

De même, la plupart des verbes-supports acceptent la construction à un seul complément de type:  $N_0 \text{ V Dét } N_1$ . Dans ce cas, bien que cette double analyse ne soit pas possible du point de vue formel, on a toujours affaire à des emplois des verbes en tant que supports.

Soit le support *avoir*:

- (22) *Marie a une certaine élégance.*

Bien qu'on ne puisse pas procéder à une double analyse du complément *une certaine élégance*, le verbe *avoir* garde dans ce contexte les autres propriétés du verbe-support. Ainsi on peut démontrer les contraintes sur les déterminants du complément et on peut procéder à l'effacement du support.

- (23) *\*Marie a ton élégance.*

- (24) \*Marie a l'élégance de Sylvie.  
 (25) Marie a une certaine élégance = L'élégance de Marie.

Nous voyons une situation pareille dans le cas du support *faire* dans des phrases de ce type. Ainsi, si nous avons une phrase:

- (26) Marie fait une promenade.

nous obtenons les résultats suivants:

- (27) \*Marie fait ta promenade.  
 (28) \*Marie fait la promenade de Sylvie.  
 (29) Marie fait une promenade = La promenade de Marie.

Nous avons une situation encore plus complexe dans le cas des phrases de type  $N_0 V \text{ Dét } N_1 \text{ de } N_2$ . Nous allons l'examiner sur l'exemple du support *faire*:

- (30) Le juge fait un examen approfondi du dossier.

Nous pouvons montrer que les contraintes sur les déterminants existent:

- (31) \*Le juge fait ton examen du dossier.  
 (32) \*Le juge fait l'examen approfondi de l'agent de police du dossier.

Mais si nous essayons de procéder à une double analyse du complément  $N_1$  de  $N_2$ , nous remarquons que l'élément de  $N_2$  =: *du dossier* se soude à  $N_1$  -: *un examen approfondi*:

- (33) C'est un examen approfondi du dossier que le juge fait.  
 (34) \*C'est un examen approfondi que le juge fait du dossier.  
 (35) \*C'est du dossier que le juge fait un examen approfondi.

En plus, la phrase (30) ne donne lieu à un groupe nominal que par passivation et l'effacement de *fait* est interdit:

- (36) L'examen approfondi du dossier fait par le juge.

Ceci n'est pas une règle, il y a des contextes qui acceptent, bien que difficilement, l'effacement du participe passé *fait*. Observons par exemple:

- (37) Jean fait une partie du tarot (E + avec ses amis).  
 (38) La partie du tarot de Jean (E + avec ses amis).

J. Giry-Schneider (1986:53) fait aussi remarquer qu'il y a un grand nombre d'expressions à déterminants figés dont certaines n'admettent pas, ou presque pas, l'opération [*Réd Vsup*]:

- (39) *Marie fait le lézard.*
- (40) \**Le lézard de Marie.*
- (41) *Jean fait du football.*
- (42) \**Le football de Jean.*
- (43) *Luc fait moitié-moitié avec Paul.*
- (44) \*?*Le moitié-moitié de Luc avec Paul.*

Dans ce cas, même la passivation du verbe *faire* donne des résultats agrammaticaux:

- (45) \**Le lézard fait par Marie.*
- (46) \*(*Le + Du*) *football fait par Jean.*
- (47) \*(*E + Le*) *moitié-moitié avec Paul fait par Luc.*
- (48) \*(*E + Le*) *moitié-moitié fait par Luc avec Paul.*

Ces expressions se caractérisent par un degré de soudage au verbe qui est différent pour différents *N*. Ainsi nous ne pouvons pas séparer les éléments de l'expression *faire le lézard*, il est difficile de trouver des contextes où le *N* =: *moitié-moitié* soit séparé du verbe *faire*, sauf dans l'usage adverbial:

- (49) *La santé est bonne? – Moitié-moitié, je souffre de rhumatisme.*

Mais cette séparation est tout à fait possible, dans d'autres contextes, dans le cas d'expressions de type *faire du football*:

- (50) *Le football fait partie des sports d'équipe.*
- (51) *Tous les garçons aiment le football.*

Cela prouve que ce type de phrases a le même statut que les autres phrases à *Vsup* =: *faire*.

Les propriétés syntaxiques spécifiques des phrases à *Vsup* peuvent amener le chercheur à une description nouvelle des substantifs prédicatifs. Tout d'abord, l'examen détaillé des phrases de même configuration de surface aboutit à une conclusion que les relations entre les éléments ne sont pas les mêmes. Ces propriétés doivent être vérifiées pour chaque couple verbe-nom parce qu'elles ne peuvent pas faire l'objet d'un calcul *a priori*. La diversité des compléments que les verbes-supports peuvent prendre fait que le nombre de leurs propriétés diffère en fonction de la nature du complément et en fonction du degré de soudage entre le *N* supporté et le *Vsup* ainsi qu'entre les éléments du complément complexe  $N_1$  et  $N_2$ .

Nous voudrions examiner ici une propriété particulière qui relève des trois précédentes et, comme nous allons le voir, qui n'est pas purement syntaxique. Cette propriété, c'est le fait que les verbes-supports possèdent des extensions (variantes) aspectuelles.

Nous avons dit ci-dessus que les verbes-supports sont en principe dépourvus du contenu sémantique et que leur rôle se limite à celui d'un marqueur catégoriel. Or, ce n'est pas tout à fait vrai. La preuve en est que l'on ne peut pas les interchanger librement sans changer le sens de la phrase, même en dehors des constructions figées (cf. sur ce sujet les travaux de R. V i v è s, 1984a et 1984b). Dans la phrase:

(52) *Jean (fait + a) le projet de prendre congé*

cette différence est encore peu sensible. Elle est beaucoup plus visible dans le cas des noms concrets dans la position du *N* supporté. Ainsi, si nous prenons les mêmes supports dans les phrases:

(53) *Jean fait un portrait de Marie.*

(54) *Jean a un portrait de Marie.*

nous voyons que bien que le contexte ne change pas, le sujet en (53) est actif, tandis que dans (54) devient non actif. On peut le vérifier en utilisant les extensions aspectuelles de ces verbes-supports qui seront différentes dans les deux cas. Dans le cas de la phrase (53), nous aurons:

(55) *Jean (réalise + crée + exécute) un portrait de Marie.*

(56) *Jean multiplie les portraits de Marie.*

Dans le cas de la phrase (54) le résultat est tout à fait inverse:

(57) *Jean (garde + possède) un portrait de Marie.*

Les différences de sens des phrases à verbe-support peuvent être encore augmentées par le changement de la préposition du *N* supporté. Ainsi nous pouvons comparer:

(58) *Jean fait honte à Marie.*

(59) *Jean a honte de Marie.*

La différence qui résulte de la direction de l'action est évidente. Nous pouvons utiliser les variantes de ces deux verbes et nous obtenons respectivement les résultats suivants:

(60) *Jean inspire de la honte à Marie.*

(61) *Jean éprouve la honte de Marie.*

Certains chercheurs (cf. J. Sypnicki, K. Rusiewicz-Woźny, 1991:180) admettent que la phrase (58) est une phrase à verbe support. Mais, vue d'une part les grandes différences de sens entre les phrases (58) et (59), et de l'autre la relation entre ces sens, il faudrait se demander si cette phrase n'est pas plutôt une phrase à verbe-opérateur (cf. M. Gross, 1981; J. Giry-Schneider, 1986). Autrement dit, il faudrait se demander si la phrase (59) ne fait pas partie, du point de vue sémantique, de la phrase (58).

On peut opposer cette phrase à une autre, apparentée syntaxiquement:

(62) *Jean fait des avances à Marie.*

Tout d'abord, nous voyons qu'il n'y a pas de relation formulable par une phrase à *Vsup* =: *avoir* (ou bien à *Vsup* =: *Il y a*).

(63) \**Marie a des avances (E + de Jean).*

Ensuite, on peut opposer l'opération [*Réd Vsup*] au fait que la phrase à *Vop* causatif n'est pas source de nominalisation:

(64) *Les avances de Jean à Marie.*

(65) \**La honte de Jean à Marie.*

Ces résultats montrent donc qu'il faut les traiter différemment. La phrase (60) est une construction à *Vop causatif* =: *faire* sur une phrase à *Vsup* =: *avoir* que l'on peut présenter de la manière suivante:

(66) *Jean fait # Marie a honte.*

Autrement dit, la phrase (58) est le résultat de l'application de l'opération *Jean fait #* à la phrase simple (59). L'application d'un opérateur a pour effet d'augmenter d'un argument la phrase simple à laquelle il s'applique.

La notion d'extension aspectuelle n'est donc pas spécifique aux verbes-supports. Elle existe (sous une forme de variante selon la terminologie adoptée) dans la théorie des verbes-opérateurs. L'existence d'une variante aspectuelle ne constitue donc pas une preuve que le verbe en question est un support.

La notion d'extension aspectuelle du verbe-support repose sur trois conditions, énumérées par R. Vivès (1984a), que nous allons présenter ci-dessous sur l'exemple d'*éprouver* extension du *Vsup* =: *avoir*.

Tout d'abord, l'extension conserve la majeure partie des propriétés de la phrase à laquelle elle est appariée. Si nous reprenons la phrase (1):

(1) *Jean a une grande tendresse pour Marie.*



Nous pouvons suivre l'étude des propriétés syntaxiques du *Vsup* =: *avoir* que nous avons fait ci-dessus et comparer les résultats avec la phrase (67):

(67) *Jean éprouve une grande tendresse pour Marie.*

Pour les contraintes sur les déterminants et pour la double analyse les résultats sont analogues:

(68) \**Jean éprouve ta grande tendresse pour Marie.*

(69) \**Jean éprouve la grande tendresse de Sylvie pour Marie.*

(70) *C'est une grande tendresse pour Marie que Jean éprouve.*

(71) *C'est une grande tendresse que Jean éprouve pour Marie.*

(72) *C'est pour Marie que Jean éprouve une grande tendresse.*

La formation du groupe nominal par contre n'est possible que moyennant la passivation:

(73) *La grande tendresse pour Marie éprouvée par Jean.*

ce qui est spécifique pour les verbes – extension aspectuelle, car ce groupe nominal, par définition, peut provenir uniquement d'une phrase à support par l'opération [*Réd Vsup*].

La deuxième condition demande que l'extension aspectuelle présente les mêmes contraintes que la phrase avec laquelle elle est appariée, en particulier au niveau des déterminants et des compléments du *N*.

Dans la plupart des cas, lorsqu'on a affaire à *éprouver* extension aspectuelle du *Vsup* =: *avoir*, on observe les mêmes possibilités et les mêmes restrictions sur les déterminants.

(74) *Jean (a + éprouve) un certain sentiment.*

(75) \**Jean (a + éprouve) (le + ton) sentiment.*

(76) *Jean (a + éprouve) des difficultés.*

(77) *Jean a (eu + éprouvé) une grande difficulté (dans cette affaire + avant de réussir).*

(78) *Jean (a + éprouve) de la difficulté à s'exprimer.*

Les exceptions concernent surtout l'omission de l'article dans le cas du verbe *avoir*:

(79) *Jean (a + \*éprouve) (honte + peur).*

(80) *Jean (\*a + éprouve) (de la honte + de la peur).*

Toutefois, dans les cas où le *N* supporté prend un *Modif*, nous obtenons des résultats positifs:

(81) *Jean (a + éprouve) une peur terrible.*

Quant à la distribution des compléments, cette propriété, comme nous pouvons le voir ci-dessus, apparaît comme systématique sauf quelques restrictions. Comparons:

(82) *Jean éprouve (de la + une certaine) joie.*

(83) *\*Jean a (E + de la + une certaine) joie.*

Il est cependant possible d'en rendre compte en ajoutant un *N classifieur* =: *sentiment*, réductible dans le cas du verbe *éprouver*.

(84) *Jean (a + éprouve) un certain sentiment de joie.*

La dernière condition concernant les extensions aspectuelles du verbe-support concerne leur contenu sémantique – elles introduisent une nuance de sens régulière. Dans le cas du verbe *éprouver* extension aspectuelle du *Vsup* =: *avoir*, cette nuance est très peu sensible et résulte uniquement du fait que le premier de ces verbes est plus marqué du point de vue psychologique.

Les verbes-supports se caractérisent par une grande diversité d'extensions aspectuelles et la compatibilité ne peut pas se calculer à partir du support lui-même mais semble dépendre de chaque classe de contextes (combinaison lexicale). Comparons à ce titre:

(85) *Jean (a + fait + \*éprouve + garde + nourrit + berce + couve) le projet de prendre congé.*

(86) *Jean (a + \*fait + éprouve + garde + nourrit + \*berce + \*couve) une grande tendresse pour Marie.*

La recherche exhaustive des variantes exige que l'on établisse d'abord une liste complète des substantifs avec lesquels se combine le verbe-support en question et contenant la classification des constructions répertoriées qui sera ensuite confrontée à tous les verbes pour pouvoir établir la liste de ceux qui remplissent les conditions des extensions aspectuelles.

La notion de verbe-support, dans les constructions du type analysé par M. G r o s s (1981) a fait un changement radical dans l'étude des substantifs qui ne sont plus considérés comme des simples compléments de verbe mais sont perçus comme de „vrais” prédicats sémantiques. Le verbe devient constituant syntaxique de la phrase et il est considéré comme un support des marques.

Comme nous avons vu ci-dessus, cette conception possède des outils théoriques unifiés (des propriétés répertoriées et définies de façon formelle). Ces outils permettent de rendre compte de l'ensemble des substantifs prédicatifs en fonction de leurs propriétés syntaxiques. Une telle analyse permet de procéder à une description lexico-grammaticale qui réunit des données syntaxiques et sémantiques autrefois dispersées et découvre de nouvelles régularités dans le domaine de leurs propriétés. De l'autre côté, on peut faire une description syntaxique et sémantique des verbes dont l'application est en quelque sorte possible à partir des constructions nominales à support qui peuvent être considérées comme des constructions syntaxiquement premières, car la théorie des variantes aspectuelles permet de rassembler (respectivement d'isoler) des emplois syntaxiquement et sémantiquement identiques (différents).

Le présent travail ne touche que quelques éléments d'une riche problématique et ne présente que quelques-uns des résultats qui apparaissent aux cours d'une analyse de ce type et qui précisent la notion de verbes-support.

## Références

- Giry-Schneider J., 1978: À propos de quelques nominalisations. *Langue Française*, 39 [Paris, Larousse].
- Giry-Schneider J., 1986: Les noms construits avec „faire”: compléments ou prédicats. *Langue française*, 69 [Paris, Larousse].
- Gross G., Vivès R., 1986: Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire. *Langue Française*, 69 [Paris, Larousse].
- Gross M., 1975: *Méthodes en syntaxe. Régime des constructions complétives*. Paris, Hermann.
- Gross M., 1981: Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique. *Langages*, 63 [Paris, Larousse].
- Gross M., 1986: Les nominalisations d'expressions figées. *Langue française*, 69 [Paris, Larousse].
- Robert P., 1987: *Dictionnaire de la langue française. Le Petit Robert*. Paris.
- Sypnicki J., Rusiewicz-Woźny K., 1991: Remarques sur les verbes-supports en français, en roumain et en polonais. In: *Studia Romanica Posnaniensia*. T. 14. Poznań, Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu im. A. Mickiewicza.
- Vivès R., 1984a: L'aspect dans les constructions prédicatives: „avoir”, „prendre”, verbe support et extension aspectuelle. In: *Linguistic Investigations*. T. 8:1. Amsterdam, John Benjamins B.V.
- Vivès R., 1984b: „Prendre”, extension aspectuelle du verbe support „avoir”. *Revue québécoise de linguistique*. Vol. 13, n° 2 [Montréal, Université du Québec].

Miroslaw Trybisz

KILKA UWAG NA TEMAT WŁAŚCIWOŚCI TZW. *VERBES-SUPPORTS*  
W JĘZYKU FRANCUSKIM

Streszczenie

Autor porusza kilka elementów bogatej problematyki właściwości konstrukcji z tzw. *verbes-supports* w języku francuskim, to znaczy konstrukcji, w których funkcję predykatu semantycznego pełni rzeczownik.

Pierwsza część jest poświęcona opisowi zespołu trzech właściwości, które pozwalają na odróżnienie tych konstrukcji od „normalnych użyć czasownikowych” (ograniczenia dotyczące określnika rzeczownika, podwójna analiza dopełnienia złożonego, możliwość utworzenia grupy nominalnej w wyniku redukcji *verbe-support*), natomiast w drugiej autor wskazuje na odrębną właściwość – wynikającą z trzech poprzednich – rozszerzenia aspektualne tych czasowników.

Miroslaw Trybisz

SOME REMARKS ON THE PROPERTIES OF THE SO-CALLED *VERBES-SUPPORTS*  
IN FRENCH

Summary

The author addresses some elements of the complex problem of properties of the construction with *verbes-supports* in French, i.e. the constructions where a noun has the function of the semantic predicate. The first part is devoted to the description of the complex of the three properties that allow us to distinguish these constructions from 'normal verb uses' (limitations of the noun's determiner, double analysis of the complex object, the possibility to make a noun phrase by means of *verbe-support* reduction. The resulting property of aspectual extension of these verbs is shown in Part Two.